

GUIDE ASN « INTERVENTION MEDICALE EN CAS D'ÉVÉNEMENT NUCLEAIRE OU RADIOLOGIQUE » : QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Anne-Laure JOYE

Autorité de sûreté nucléaire (ASN)
15, rue Louis Lejeune – 92541 Montrouge
anne-laure.joye@asn.fr

Le guide national « Intervention médicale en cas d'évènement nucléaire ou radiologique » est un outil pratique et opérationnel à l'usage des acteurs de la santé susceptibles d'intervenir dans le cadre d'une situation d'urgence radiologique ou nucléaire.

La version initiale de ce document a été réalisée en 1997 par un groupe de travail du conseil scientifique de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Il a été mis à jour sous la coordination de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) en 2002 puis en 2008.

Le guide se présente sous forme de fiches opérationnelles permettant de favoriser la réactivité ainsi que la prise de mesures adéquates en urgence : prise en charge en cas d'irradiation, conduite à tenir en cas de contamination, fiches techniques (procédure de déshabillage, moyens de protections, etc.). Il comprend également pour chaque radionucléide, les traitements possibles et leur posologie.

Les traitements d'urgence qui sont répertoriés couvrent essentiellement les premiers gestes à effectuer pour permettre ensuite aux spécialistes d'instaurer les traitements adaptés.

Des évolutions notamment dans le traitement des contaminations ou d'ordre organisationnel intervenues récemment dans les traitements des situations d'urgence nucléaire ou radiologique nécessitent de le faire évoluer.

En conséquence, l'ASN a engagé en 2019 la mise à jour du guide dans le cadre de travaux des groupes permanents d'experts en radioprotection. A cette fin, un groupe de travail dédié a été mis en place comprenant notamment des médecins urgentistes, un pompier, des experts en radioprotection, en dosimétrie interne, en radiotoxicologie et des personnes impliquées dans les exercices en cas de crise nucléaire.

L'édition 2022 à venir du guide est le fruit d'un travail conséquent du groupe de travail qui a consisté, outre à la mise à jour du contenu, à le compléter sur un certain nombre de points (notamment prise en charge des victimes au poste médical avancé, prise en charge dans un établissement hors établissement de santé de première ligne pour le risque nucléaire et radiologique, formation des professionnels, organisation d'exercices, etc.). Les fiches radionucléides présentant les traitements antidotes à la suite d'une contamination interne ont fait également l'objet d'un travail important de mise à jour (choix des antidotes, posologie, etc.). Pour mener ses travaux, le GT s'est en outre appuyé sur des auditions de différents acteurs notamment dans le domaine de la décontamination cutanée.

Le guide a été également complètement restructuré afin d'organiser et de retravailler l'information pour l'adapter aux besoins et aux contextes d'utilisation des destinataires. La nouvelle structure distingue les connaissances théoriques (à savoir avant d'intervenir) et les conduites à tenir (prendre en charge les victimes) et facilite l'accès à l'information utile en toute situation.

Cette restructuration est le fruit d'une étude d'usages auprès de professionnels de terrain qui a permis d'avoir un retour d'expérience sur l'utilisation du guide dans sa version actuelle et de connaître plus précisément les attentes et besoins des professionnels.

En conséquence, l'édition 2022 à venir du guide est une version intégralement mise à jour à la fois dans son contenu et dans sa structure.

Elle s'inscrit dans le prolongement des documents et dispositifs officiels de référence :

- plans de secours tels que la déclinaison territoriale du plan gouvernemental NRBC ou plans particuliers d'intervention (PPI)
- circulaire 800¹ et plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur déclenché par le Préfet pour ce qui concerne les aspects de la prise en charge médicale.

Le guide résulte des réflexions de professionnels représentatifs de l'ensemble des intervenants. Il précise les principes essentiels à mettre en œuvre pour appréhender les situations d'urgence médicale, nucléaire ou radiologique, et propose des recommandations qui sont à adapter en fonction des situations et des moyens disponibles.

Des vidéos et des livrets métiers précisant les conduites à tenir par type de structure (SAMU-SMUR/SDIS/CH-CHU) sont envisagés pour compléter le guide.

L'ASN a coordonné cette nouvelle mise à jour et entend être moteur dans le maintien d'un niveau de préparation à la gestion de l'urgence à la hauteur des enjeux.

¹ Circulaire n° 800/SGDSN/PSE/PPS du 18 février 2011 relative à la doctrine nationale d'emploi des moyens de secours et de soins face à une action terroriste mettant en œuvre des matières radioactives.